

Fête de Saint-Pierre p. 05
Le mercredi 29 juin

Roselle Bily p. 10
Créatrice de « Robicom »

Accords d'entreprises p. 13
Une nouvelle approche

Archipel de Saint-Pierre et Miquelon

l'écho des caps

Ville de Saint-Pierre
Hebdomadaire municipal gratuit n° 1250 • 22 avril 2011



© Alain Guélaif

Les Terre-Neuvas

Mis à l'honneur

➤ Vie municipale

**Le numéro de voirie
indispensable/gratuit** p. 03



➤ Municipalité

**Batteries
50 tonnes évacuées** p. 06



➤ Spectacle

**D'Gé
à Paris et à Montluçon** p. 09





TVB Productions présente

Nuit des musées

2^{ème} édition



Les Galériens des Brumes :

Spectacles présentés par l'Arche, le Centre Culturel Territorial et la Maison des Loisirs Territoriale.

terre-neuvas

Récit de voyage

en concert

Pierrick Lemou
Marc Anthony
Bernard Subert

13 et 14 mai 2011
à 21h00 à l'Arche

16 mai 2011
à 21h00 à la Salle des
fêtes de Miquelon

Informations et billetteries

à Saint-Pierre : L'Arche

tél. 41 04 35

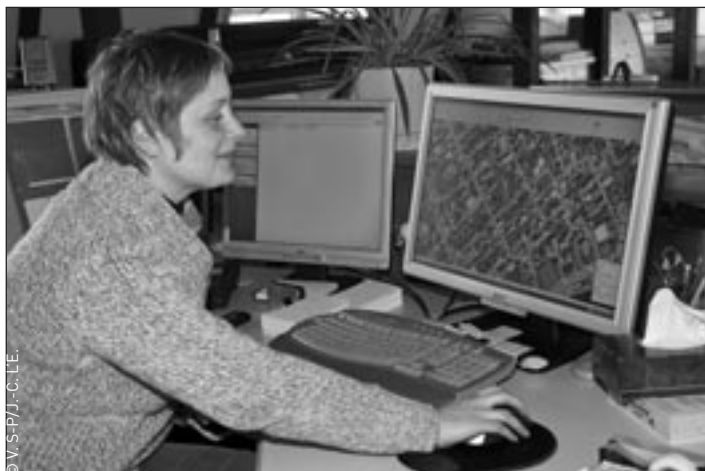
à Miquelon : Maison des Loisirs

tél. 41 63 32



Numéro de voirie

Indispensable et gratuit



Apposer un numéro de voirie normalisé à votre domicile répond logiquement et facilement à un problème de sécurité publique. La Mairie est seule habilitée à délivrer et à certifier votre numéro de voirie. L'attribution de votre numéro de voirie est un acte entièrement gratuit.

[Être bien visible]

La plaque comportant le numéro de votre domicile est également gratuite. Vous pouvez l'obtenir facilement après avoir effectué la vérification de votre numéro auprès de la Mairie de Saint-Pierre. Elle est à apposer sur votre maison ou à l'entrée de votre propriété dans un endroit bien visible depuis la route à une hauteur suffisante pour être vue correctement depuis un véhicule.

Cette démarche rapide vous permettra d'assurer votre sécurité par une localisation rapide de votre habitat par les différents services de secours et de sécurité comme : les pompiers, l'ambulance, les médecins, la Police, mais aussi par les chauffeurs de taxi et même par vos parents et vos amis.

[Simple comme un coup de fil]

Pour obtenir ou confirmer un numéro de voirie, il vous suffit tout simplement de téléphoner au Secrétariat de la Mairie de Saint-Pierre (**41 10 50**) qui vous mettra en relation avec le service concerné.

La démarche ne prend que quelques minutes.

Vous pouvez également envoyer un mél à : patricia.foliot@mairie-stpierre.fr

Vous pouvez enfin vous déplacer directement à la Mairie où vous récupérerez immédiatement la plaque avec le numéro qui vous est attribué.

N'hésitez donc pas à accomplir cette démarche. Il en va de votre sécurité ! La Mairie a fourni au Centre de Santé un plan de la Ville avec des numéros de voirie attribués. En cas d'urgence, le temps est compté ! Pour éviter tout problème de localisation, vérifiez donc que votre domicile soit correctement numéroté. • J.-L. Mahé

Les Terre-Neuvas Mis à l'honneur à Bruxelles

« En avançant sur ce projet, l'idée nous est venue que l'Archipel de Saint-Pierre et Miquelon était incontournable ayant été la plaque tournante de la pêche à travers les siècles. »

L'Association « Mémoire et Patrimoine des Terre-Neuvas » de Saint-Malo – nous connaissons bien son Président, l'ancien Capitaine de pêche Lionel Martin – porte le beau projet de rendre un hommage international « aux pêcheurs de morue de tous les pays qui ont participé à cette grande aventure humaine, industrielle et économique, dont la plaque tournante était l'Archipel de Saint-Pierre et Miquelon ».

La manifestation qui comprend une exposition de tableaux, de cartes et de livres, une conférence-hommage des délégations invitées au Comité Économique et Social européen et la diffusion de nombreux films et reportages sur le travail des pêcheurs se déroulera à Bruxelles du 3 au 5 mai prochains.

La reconnaissance de la communauté internationale

Pourquoi avoir choisi Bruxelles comme lieu de la manifestation ?

Le Président Lionel Martin nous a expliqué les raisons de ce choix : « au cours des siècles, des milliers de femmes et d'hommes ont « travaillé » la morue et ont nourri des millions de consommateurs à travers la planète. C'est pour nous une évidence d'apporter le respect de la communauté internationale à la mémoire des marins disparus et à ceux encore vivants, qu'ils soient Français, Espagnols, Portugais, Allemands, Italiens... en résumé, tous ceux qui ont fréquenté les Bancs de Terre-Neuve ».



Photo collection Anita Conti

Le projet de réunir les derniers Terre-Neuvas à Bruxelles est né durant l'exposition à Paris en janvier 2010, à l'initiative du Maire Bertrand Delanoë, de six doris et de panneaux explicatifs sur les Terre-Neuvas qui avaient prêté mains fortes aux équipes de secours parisiennes lors de la crue du 28 janvier 1910.

Lionel Martin nous l'a précisé : « voir inscrits en lettres de feu sur les panneaux lumineux de la capitale « Exposition Terre-Neuvas » fut pour nous la plus formidable des récompenses. Le succès populaire de l'exposition parisienne nous a motivés pour aller encore plus loin dans la reconnaissance de notre métier. Et puis, en comparant nos classes d'âge, nous avons réalisé que nous étions bel et bien les derniers Terre-Neuvas. Est venue s'ajouter à cela ma rencontre avec un homologue allemand ayant fréquenté les Bancs de pêche ; nous avons longuement échangé durant plusieurs jours ; notre conclusion a abouti à l'organisation d'une rencontre internationale ; le choix de Bruxelles, capitale euro-

péenne s'est très vite imposé ». L'Association « Mémoire et Patrimoine des Terre-Neuvas » a la chance de compter parmi ses adhérents un membre qui travaille à Bruxelles au sein du Réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie Insulaires de l'Union Européenne. « De ce fait, beaucoup de portes se sont rapidement ouvertes et le projet a pu se concrétiser », avoue Lionel Martin, avant de reconnaître qu'il y a « urgence » à se rencontrer : « malheureusement, les derniers Italiens ayant fréquenté les Bancs en 1961 ont aujourd'hui 80 ans et plus ; c'est la même constatation pour la plupart des Allemands. Il est grand temps de se rencontrer avant de « sombrer » les uns et les autres ».

SPM à l'honneur

Parmi toutes les délégations qui se regrouperont à Bruxelles, le Président de l'Association « Mémoire et Patrimoine des

La Fête de Saint-Pierre

Le mercredi 29 juin

Terre-Neuvas » a réservé une place de choix à notre Archipel: « *en avançant sur ce projet, l'idée nous est venue que l'Archipel de Saint-Pierre et Miquelon était incontournable ayant été la plaque tournante de la pêche à travers les siècles* ». Pour l'heure, seul le Maire de Saint-Pierre, M^{me} Karine Claireaux, a confirmé sa participation à Bruxelles.

Lionel Martin a mille fois raisons! La grande aventure de la pêche à la morue a amené chez nous, pendant près de cinq siècles, des milliers de pêcheurs français mais aussi européens. La raison d'être de notre Archipel, son économie principale est étroitement liée à l'histoire des Terre-Neuvas. Si durant la période 1930-1970, la pêche sur les Bancs de Terre-Neuve a connu ses heures de gloire, les années quatre-vingt-dix ont marqué la perte pour la France de ses droits de pêche dans les eaux canadiennes.

Depuis, les anciens Terre-Neuvas et leurs descendants entretiennent la mémoire de cette tradition séculaire et ne ratent aucune occasion de partager leurs souvenirs. Pour transmettre leur histoire, les anciens pêcheurs ont fondé l'Association « *Mémoire et Patrimoine des Terre-Neuvas* »: « *Les archives de cette Association sont désormais les plus riches de France sur les Terre-Neuvas: plus d'un millier de terre-neuviens avec leur lieu de construction, leur parcours et leur fin, 4200 rôles d'équipage et 140000 noms de terre-neuvas* » nous a précisé son Président.

Pour en savoir plus

De 1952 à 1988, Lionel Martin a pratiqué la pêche à Terre-Neuve d'abord comme mousse, puis il a gravi tous les échelons jusqu'à devenir Capitaine. Il a connu l'évolution de la pêche, depuis le chalut latéral jusqu'aux navires-usines qu'il a commandés durant des années avec des équipages de 60 hommes embarqués pour 5 mois de campagne.

Lionel Martin est Capitaine d'Armement et Citoyen d'honneur de la Ville de Saint-Pierre. Il a publié plusieurs ouvrages parmi lesquels: « *Forçats de l'océan* »; « *Pêcheurs des tempêtes* »; « *Le naufrage du Terre-Neuva: l'esquimau blanc* » et « *La fantastique épopée des Terre-Neuvas durant cinq siècles* ». •



Collection André Autin



Collection Michèle Théault-Guérin

Une partie de la Salle des Fêtes transformée en salle de classe des années 60 avec pupitres et livres d'époque; exposition photographique temporaire; diffusion de documents vidéo; chansons d'école interprétées par les classes primaires de l'École du Feu Rouge encadrées par Émilie, Clotilde et Flore... la seconde édition de la Fête de Saint-Pierre s'annonce exceptionnelle!

[Votre contribution est précieuse]

Les organisateurs, la Commission municipale Fêtes et Loisirs et l'Association Saint-Pierre en Fête, ont besoin de votre aide, pour l'exposition photographique notamment!

Plusieurs documents nous ont déjà été prêtés; si vous possédez dans vos archives personnelles des vieilles photos de classes, de constructions d'écoles, etc., photos pouvant s'intégrer dans le thème retenu, « *Les écoles aux siècles derniers* », il est encore temps de nous les faire parvenir à l'Écho des Caps. Cependant, il ne faut pas trop tarder!

Tous les documents retenus seront numérisés puis, évidemment, rendus à leurs propriétaires.

N'hésitez donc pas à fouiller dans vos albums de famille, dans votre grenier... votre contribution est précieuse! • J.-L. Mahé

Les BEP CSS

Invitées à l'Hôtel de Ville



Collection privée

Pour les féliciter et les remercier officiellement de leur implication dans l'organisation du Carnaval 2011 – une implication généreuse et imaginative très appréciée par les enfants et leurs parents – la Commission municipale Fêtes et Loisirs et l'Association Saint-Pierre en Fête ont invité à l'Hôtel de Ville, mardi dernier, les élèves du Lycée Professionnel, section BEP Carrières Sanitaires et Sociales et leur professeur encadrant, Mme Valérie Bertrand.

Lors de cette rencontre conviviale et sympathique, le Maire a offert des cadeaux siglés Ville de Saint-Pierre aux invitées. De son côté, Érika Arrossamena, au nom de l'Association Saint-Pierre en Fête, a remis aux élèves un chèque de 500 euros, une manière de participer au financement du projet pédagogique que les BEP CSS élaborent pour la prochaine année scolaire. • J.-L. Mahé

Collecte des batteries

50 tonnes évacuées !



© V.S.-P/J.-L.D.

Le mercredi 13 avril, les agents municipaux du Pôle Voirie ont procédé au chargement d'un conteneur, exclusivement avec des batteries d'automobiles, d'engins et de bateaux issues du stockage entrepris depuis un an et demi à deux ans. Elles ont pris ce lundi la direction d'Halifax (Nouvelle Écosse) où elles seront stockées à nouveau quelque temps, avant de rejoindre Moncton (Nouveau Brunswick) pour y être recyclées à travers la récupération du plomb, de l'acide et d'une partie du plastique.

C'est le troisième voyage du genre après ceux de septembre et novembre derniers. Mais c'est aussi le dernier. Cette opération a un coût – 7500 euros par voyage – que seule la Municipalité a assumé jusqu'alors sur ses fonds propres. Les compétences de la Ville de Saint-Pierre en matière de collecte et de traitement des déchets ayant été transférées

au SYGED en 2009, ce n'est plus de son ressort, mais la Commune a souhaité tenir compte de l'intérêt général en procédant malgré tout à ces exportations.

Dans l'ensemble, ces trois voyages auront permis d'évacuer une collecte globale d'environ 50 tonnes, cette dernière expédition représentant à elle seule 15599 kg.

Sans présager de l'avenir, et histoire de garder les bonnes habitudes acquises ces derniers mois, les citoyens sont invités à continuer de déposer leurs batteries usagées sur le site réservé à cet effet, cette collecte devant être réorganisée d'ici la fin de l'année. • D. Gil

➤ Par Jean-Louis Mahé, avec l'INPES

Un Alcoomètre en ligne

Pour réduire sa consommation

L'INPES vient de lancer une nouvelle campagne de communication

pour sensibiliser les buveurs réguliers à leur consommation d'alcool. « *Boire un peu trop tous les jours, c'est mettre sa vie en danger* », c'est le slogan de la campagne diffusée sur les chaînes de la TNT qui a pour objectif de faire prendre conscience qu'un usage quotidien excessif d'alcool n'est pas anodin.

En effet, selon l'INPES, « *au-delà des phénomènes de dépendance et d'ivresse, une consommation inscrite dans les habitudes de vie peut être excessive et avoir des conséquences sur la santé à long terme* ». L'Institut invite le public à l'auto-évaluation de sa consommation grâce à un outil développé sur le site alcoholinfoservice.fr.

Auto-évaluation

De la bonne utilisation d'Internet ! L'INPES propose « *l'alcoomètre* », un service en ligne gratuit. Il permet aux internautes d'évaluer et de réduire leur consommation d'alcool en quelques clics.

Un chiffre éloquent : 37 000, c'est, en France, le nombre de décès causés par l'alcool chaque année. C'est la deuxième cause de mortalité évitable !

Si boire de l'alcool reste associé à un moment de plaisir, de convivialité, la consommation régulière et excessive d'alcool comporte des risques pour la santé ; elle peut, à terme, entraîner de nombreuses pathologies : les cancers de la bouche, de la gorge, de l'œsophage, de l'intestin, du foie ; les maladies cardio-vasculaires ; les cirrhoses, les pancréatites ; les maladies du système nerveux ; certains troubles nerveux psychiques (mémoire, anxiété, dépression, suicide, insomnie).

Afin que chacun puisse faire le point sur sa consommation d'alcool et la réduire s'il le souhaite, l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé a conçu un

L'INPES propose « *l'alcoomètre* » en ligne, gratuit et disponible sur le site alcoholinfoservice.fr permettant aux internautes d'évaluer et de réduire leur consommation d'alcool.



programme spécifique, l'alcoomètre, hébergé sur le site www.alcoholinfoservice.fr. Selon les informations communiquées par l'INPES, l'alcoomètre se compose de deux parties :

- Un test en 12 questions qui permet de faire le point sur sa consommation. Ce test, appelé AUDIT, a été développé à la demande de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et a été validé par de nombreux travaux. Il est largement utilisé dans le monde entier.
- Si d'après les résultats du test, la consommation de l'internaute comporte des risques pour sa santé, l'alcoomètre lui propose d'accéder à un programme pour réduire sa consommation d'alcool.

Le programme est constitué de trois étapes :

- Faire le point sur ses motivations/craintes à réduire sa consommation d'alcool.
- Analyser ses habitudes de consommation.
- Se fixer un objectif de réduction.

L'internaute peut suivre les trois étapes ou se fixer directement un objectif de réduction. Dans tous les cas, il doit ensuite remplir un carnet pour indiquer sa consommation d'alcool au quotidien.

À la fin de chaque semaine, un bilan est proposé avec différents indicateurs.

Bon à savoir

- Quand vous buvez un demi de bière, un ballon de vin rouge, une coupe de champagne ou encore un « *baby* » de whisky ou de pastis, vous consommez pratiquement la même quantité d'alcool pur : c'est ce qu'on appelle une unité d'alcool. Il est donc facile de savoir la quantité d'alcool que l'on boit : si l'on a pris deux apéritifs et trois verres de vin, on a consommé 5 unités d'alcool.
- Le pastis n'est pas moins alcoolisé avec beaucoup d'eau. Le fait d'ajouter de l'eau ne change pas la quantité d'alcool qui est contenue dans le verre, cela ne fait que diluer le goût et l'alcool.
- Attention ! Certaines bières, plus fortement dosées, peuvent contenir deux fois plus d'alcool que les bières classiques pour la même quantité de boisson. Sachez qu'une canette de 50 cl de bière à 8° équivaut à 3 demis (25 cl) de bière à 5°, soit 3 verres standard d'alcool. •

Dessin de la semaine



Emploi

Les chiffres de février



305 inscrits demandeurs d'emploi en « catégorie 1 » fin février 2011, soit 2 nouveaux inscrits par rapport à janvier, l'indicateur du chômage étant inférieur de près de 12 % par rapport à février 2009. Et Pôle Emploi confirme, « *Cela fait 8 mois consécutifs que le chômage enregistre des taux plus faibles que l'année précédente.* ». L'indicateur de chômage du mois « *reste stable* » à « *9,54 % de la population active* ». Les hommes ne représentent plus que 63 % du total des inscrits contre 36 % de femmes. La part des chômeurs de moins de 30 ans « *perd encore un point pour atteindre 32,13 % en février* ». Les inscrits depuis plus de 12 mois représentent 10,8 % du total. • D. Gil

Paris : avril 2011

Alexandra en concert



Dans le cadre de « 2011, Année des Outre-Mer », le Jardin d'Acclimatation de Paris est devenu – depuis le 9 avril et jusqu'au 8 mai – le « *Jardin en Outre-Mer* », où tous les départements, territoires et collectivités sont représentés à travers contes, danses et autres musiques. C'est Alexandra Hernandez qui porte les couleurs de l'Archipel, avec deux concerts donnés les 15 et 21 avril, un troisième ce vendredi 22 à 13h30 et le quatrième lundi 25 à 15 heures. Si vous êtes dans la région, vous pouvez certainement encore assister à ce dernier : Jardin d'Acclimatation de Paris — Avenue du Mahatma Gandhi — 75116 Paris — 01 40 67 90 82 — www.jardin-dacclimatation.fr • D. Gil

D'Gé en Métropole À Paris et à Montluçon



D'Gé sera sur la scène du CCS le vendredi 29 avril (billets en vente à la Galerie Ravenel), où il donnera – au profit de l'Association « Jason » – la première de son nouveau spectacle qu'il présentera les jours suivants en Métropole à Paris et à Montluçon.

Au programme : un tour d'horizon de ces deux premiers albums CD, mais surtout l'intégralité du troisième qui sera enregistré cette année. Pour ce tour de chant, il sera accompagné par Steve Normandin, à l'accordéon et au piano, et par Thierry Artur avec de multiples instruments dont la contrebasse.

Avec ses complices, il s'envolera ensuite pour la Métropole où est organisé, toujours dans le cadre de « 2011, Année des Outre-Mer », un nouveau festival pluridisciplinaire autour de la Mairie du VI^e arrondissement et de la Place Saint-Sulpice (Saint-Germain-des-Prés).

Pour l'occasion, écrivains, plasticiens, photographes, cinéastes et musiciens feront le voyage depuis Cayenne en Guyane, Saint-Pierre et Miquelon, Nouméa en Nouvelle-Calédonie, Papeete en Polynésie, Saint-Denis à la Réunion, ou encore Pointe-à-Pitre en Guadeloupe.

Dans ce cadre donc, D'Gé donnera un concert unique au « *New Morning* », le jeudi 5 mai à 21 heures. Le lendemain vendredi 6 mai à 20 h 30, il sera au « *Zigloo* », une sorte de « *café-concert* » privé. Enfin, le samedi 14 mai, il chantera à Montluçon au « *Centre Athanor* » (adresses utiles ci-dessous).

Pour en revenir à Paris, il faut savoir aussi qu'une exposition de photographies, gracieusement prêtée par la SODÉPAR, sera présentée à la Mairie du VI^e arrondissement, dans la galerie du Luxembourg, du 11 au 15 mai. • D. Gil

Paris, New Morning, le 5 mai à 21 heures :

7 & 9 rue des Petites Écuries — 75010 Paris
Tél. : 01 45 23 51 41 — <http://www.newmorning.com>

Paris, Zigloo, le 6 mai à 20 h 30 :

Richard Laborier — 64, rue de Rochechouart
75009 Paris — Tél. : 06 86 26 33 88 — www.zigloo.eu

Montluçon, Centre Athanor, le 14 mai :

salle Epsilon — rue Pablo Picasso
Réservation et billetterie : 04 70 08 14 50.

FrancoFolies de Montréal Du 9 au 18 juin



La 23^e édition des FrancoFolies de Montréal promet un nombre record de spectacles et d'événements inédits ! Catherine Ringer, CharlÉlie Couture, Étienne Daho et Jeanne Moreau, Loco Locass, Daran,

Luz Casal, Marie-Hélène Thibert partageront l'affiche avec d'autres jeunes talents à découvrir et/ou à confirmer !

Les festivaliers auront aussi la chance de pouvoir assister à la première de « *Gerry* », le film tant attendu sur Gerry Boulet, le chanteur du groupe Offenbach. Écrit par la journaliste Nathalie Petrowski, réalisé par Alain Desrochers, le film met en vedette un Mario Saint Amand bouleversant, nous promet-t-on, dans le rôle-titre. L'autre événement sera sans conteste le spectacle qui réunira sur scène un chanteur pop et une icône du cinéma français pour reprendre le brûlot de Jean Genet « *Le condamné à mort* ». Cette première œuvre de l'auteur et poète français, écrite en prison en 1942, qui parle d'un assassin, de guillotine et de fantômes homosexuels, est en fait un long poème cru adressé à un amant rêvé, une ode à l'amour qui sera lue par M^{me} Jeanne Moreau et chantée par Étienne Daho, qui en signe aussi les arrangements. « *Un projet hybride absolument unique et inattendu, une réunion rare. Troublant et sensuel... à mort* », annonce les organisateurs. Pour connaître la programmation complète :

www.francofolies.com • J.-L. Mahé

Cellules souches embryonnaires humaines Une avancée scientifique majeure !

Les dons du Téléthon ont permis une avancée scientifique majeure : une équipe de chercheurs d'I-Stem, dirigée par Cécile Martinat et Marc Peschanski, a réussi à identifier des mécanismes jusqu'alors inconnus impliqués dans la dystrophie myotonique de Steinert, grâce à des cellules souches embryonnaires humaines issues du diagnostic pré-implantatoire. « *Cette découverte est une bonne nouvelle pour cette maladie neuromusculaire de l'adulte qui est très complexe, évolutive et touche de nombreux organes* », a souligné Laurence Tiennot-Herment. « *Grâce aux cellules souches, ce sont de nouveaux mystères qui se lèvent et cela ouvre la porte au criblage de molécules.*

« *Comprendre pour guérir, c'est notre objectif* », a encore précisé la Présidente de l'AFM. Les équipes d'I-Stem ont déjà entrepris d'utiliser les cellules porteuses de la dystrophie myotonique de Steinert qu'elles ont caractérisées pour chercher des médicaments susceptibles de corriger les anomalies en laboratoire, premier pas vers la découverte éventuelle de traitements applicables chez les patients. • J.-L. Mahé

➤ Propos recueillis par Didier Gil

Roselle Bily

Créatrice de « ROB

Par choix personnel ou par nécessité chacun peut être amené à se reconverter. C'est l'aventure que vit Roselle Bily, ce dont elle a bien voulu s'entretenir avec nous.

ROBICOM (Roselle Bily Communication) se présente comme « une entreprise individuelle de communication qui a pour vocation de proposer à un large public une gamme de formations et autres animations, selon les besoins exprimés ».

Sa créatrice, en mai 2009, n'est autre que Roselle Bily justement, dont chacun se souvient de la carrière d'animatrice radio et télévision au sein de la station RFO Saint-Pierre et Miquelon de 1983 à 2007. Nous avons tous connu aussi ses nombreux talents artistiques, théâtre, chant – elle est une excellente interprète d'Édith Piaf, ce qui lui a valu de chanter à Saint-Pierre et à Miquelon, bien sûr, mais aussi à Montréal, Halifax ou encore Saint-Jean de Terre-Neuve –, mais tout le monde n'imagine pas forcément ses nouvelles activités au sein de sa société. Nous avons voulu en savoir un peu plus. Rencontre...

Écho : Roselle, sans entrer dans tous les détails, comment est venue l'idée de créer ROBICOM ?

R. Bily : Plus qu'une idée ce fut une initiative mûrement réfléchie. En effet, après 25 années passées au service de la radio et de la télévision, il m'a semblé intéressant de transmettre mon savoir-faire en matière de communication. J'ai donc décidé de réaliser un bilan de compétences à l'issue duquel il est apparu que je possédais des prédispositions pour les travaux basés sur la relation à l'autre (les métiers de la communication et de la formation en font évidemment partie). Encouragée par les dif-



Collection privée

férentes personnes qui m'ont accompagnée lors de ma période de reconversion, je me suis lancée dans l'aventure.

Écho : Je suppose qu'avant de vous lancer vous vous êtes intéressée de savoir si l'idée était porteuse, s'il y avait de la demande en la matière ?

R. B. : On ne peut pas véritablement parler « d'étude de marché ». Cependant, ma conseillère pour l'emploi de l'ANPE (à l'époque), qui connaissait les besoins en la matière sur l'Archipel, s'est montrée très enthousiaste et particulièrement persua-

sive quant à la viabilité de mon projet. Par ailleurs, notre société, qui fait aujourd'hui la part belle à la « communication déshumanisée » par clavier et écran interposés, a tendance à négliger le contact humain. Pourtant, la communication orale reste à mon sens indispensable pour établir des échanges de qualité, d'où l'urgence de rappeler certaines règles élémentaires.

Écho : Toujours avant de vous lancer, j'imagine aussi que vous avez suivi une ou plusieurs formations ? Ici même, à l'extérieur ?

ROBICOM »



Collection privée

R. B. : Bien entendu, il ne suffit pas de posséder des qualités de communicante pour devenir formatrice !

Même si ma longue expérience dans l'audiovisuel m'a permis de développer un certain savoir-faire, il me fallait acquérir les outils méthodologiques et pédagogiques indispensables. J'ai donc déposé auprès du Comité de la Formation Professionnelle un dossier qui a reçu l'approbation de ses présidents. J'ai alors suivi à Paris (Demos) les formations nécessaires, complétées à Saint-Pierre par des ateliers de perfectionnement en bureautique (à l'AFC et à la CA-CIMA).

Écho : Sans évoquer tous les détails encore une fois, que propose ROBICOM ?

R. B. : ROBICOM est une entreprise individuelle spécialisée en communication. Elle a pour ambition de permettre aux stagiaires de revoir les principes de base de la communication et d'apprendre à gérer leur stress.

Grâce à la mise en pratique de certaines techniques simples, ils sont amenés à prendre conscience de la nécessité de mettre en harmonie leur discours et leur attitude.

Pour ce faire, je propose des modules axés sur l'expression orale (se préparer à un entretien d'embauche ou à l'oral d'un examen, présenter un exposé, animer une réunion, etc.) et le développement personnel (s'affirmer dans le respect de l'autre, développer l'estime de soi).

De plus, ROBICOM offre également ses services afin d'animer des tables rondes, des débats ou toutes sortes de manifestations à caractère professionnel ou associatif.

Enfin, je peux assurer un rôle de « *Chargée de Communication* » auprès des médias ou du public à la demande d'organismes, d'entreprises ou encore d'associations.

Écho : Avez-vous déjà été appelée à intervenir et peut-on savoir dans quels cadres ? Avez-vous des projets en cours ?

R. B. : L'Association pour la Formation Continue a fait appel aux services de ROBICOM pour assurer des modules dans le cadre de formations spécifiques (« *Préparation au diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale* », « *Mobilisation féminine* », « *Sensibilisation aux métiers en tension* »).

De plus, la Préfecture (Formation Interministérielle) m'a sollicitée pour organiser des ateliers auprès du personnel des services déconcentrés de l'Archipel.

Une nouvelle formation interministérielle devrait d'ailleurs être proposée prochainement. En effet, lors de la dernière session, je n'ai pu accueillir tous les inscrits car le nombre de places est limité à 10 par session.

Écho : Outre des organismes officiels, des particuliers peuvent-ils faire appel à vos services ? Votre intervention peut-elle être sollicitée pour une action plus individualisée ? Le développement de soi, par exemple ?

R. B. : Tout à fait. D'ailleurs, je propose actuellement cinq types de formations qui sont parfaitement modulables et complémentaires. Il est donc possible de ne suivre qu'un module pour répondre à un besoin ponctuel (entretien d'embauche, préparation à un oral d'examen, etc.).

Il est évident que le travail effectué lors de ces ateliers passe par une phase de développement personnel indispensable (prise de conscience de ses propres capacités, affirmation de soi dans le respect d'autrui). Il

ne s'agit pas de faire de la psychologie « *de bas étage* », mais bien de souligner ces notions qui contribuent à mieux se connaître et établir une vraie communication avec l'autre.

Écho : Quel est l'argument auquel vous tenez le plus dans le cadre de votre nouvelle activité ?

R. B. : Cette citation d'Oscar Wilde est assez révélatrice de mon état d'esprit, on la trouve sur tous les documents que je remets aux stagiaires : « *C'est toujours un tort de donner des conseils, mais en donner de bons vous sera pardonné* ».

Lorsque l'on parle de communication, certaines personnes sont réticentes car elles associent ce terme à une forme de manipulation et d'exercice abusif du pouvoir. Je considère que la communication orale, quand elle se fait dans le respect des règles élémentaires (savoir écouter, savoir entendre, oser dire), est un outil indispensable à l'épanouissement de l'individu. Il est avéré aussi qu'une communication efficace et de qualité au sein d'entreprises ou d'associations a un impact positif sur leur fonctionnement.

Pour être un bon communicant, il faut être « *disponible* » pour l'autre.

Écho : Dernière question, beaucoup plus pratique, comment peut-on vous contacter ?

R. B. : J'ai créé un site internet dont voici l'adresse : <http://robicom.webgourou.fr> On peut aussi me contacter par téléphone au **05 08 41 44 80** ou par mail : roselle@cheznoo.net •

NATURE DU MARCHÉ :

Marché public de travaux

POUVOIR ADJUDICATEUR

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Nom de l'organisme : État — Direction des Territoires, de l'Alimentation et de la Mer de Saint-Pierre et Miquelon.

Point de contact : accueil

Adresse : Boulevard Constant Colmay — BP 4217

Code postal : 97500 • Ville : Saint-Pierre

Téléphone : 05 08 41 12 00

Télécopieur : 05 08 41 39 50

Adresse du profil d'acheteur (URL) :

<http://www.marches-publics.gouv.fr>

OBJET DU MARCHÉ

Objet du marché :

Port de Miquelon – Réfection de la poutre de couronnement du quai intérieur de la digue

Type de marché de travaux : Exécution

Lieu d'exécution : Miquelon

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Nature et étendue des travaux :

Réfection d'une poutre en béton et remplacement tableau bois

Acceptation des variantes : Non

Prestations divisées en lots : Non

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

* Origine du financement : budget de l'État ;

* Une avance sera accordée au titulaire selon les conditions fixées dans le cahier des charges ;

* Les prix seront révisables ;

* Les comptes seront réglés mensuellement sous la forme d'acomptes et d'un solde ;

* Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 30 jours.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Nature de l'attributaire, chaque marché sera conclu :

- soit avec un entrepreneur unique ;

- soit avec des entrepreneurs groupés solidaires.

Chaque candidat ne pourra remettre, pour la présente consultation, qu'une seule candidature en agissant en qualité soit de candidat individuel, soit de membre d'un groupement.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Situation juridique — références requises :

* Les documents et renseignements qui rendent recevables les candidatures en application des articles 43 et 44 du Code des Marchés Publics (CMP), à cet effet le candidat pourra utiliser le formulaire DC1 téléchargeable sur le site <http://www.minefe.gouv.fr> ;

* La forme juridique du candidat ;

* En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire ;

* Les pouvoirs de la personne habilitée

pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché.

Capacité économique et financière — références requises :

* Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles.

Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

Référence professionnelle et capacité technique — références requises :

A – Expérience :

La présentation d'une liste des travaux en cours d'exécution ou exécutés au cours des 5 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

B — Capacités techniques :

* Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années ;

* Une déclaration indiquant l'outil, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance). En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges.

PROCÉDURES

Type de procédure : Procédure adaptée.

Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 04/05/11 à 16 heures.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : DTAM975-SIM-03-11

Autres informations :

* Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que tous les documents de présentation associés ;

* Unité monétaire utilisée, l'euro ;

* Les candidatures qui ne peuvent être ad-

mises en application des dispositions du I de l'article 52 du CMP sont éliminées par le RPA.

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires :

* Le mode de retrait du dossier de consultation ne conditionne pas le choix du mode de transmission de la candidature ;

* Les documents de la consultation pourront être obtenus par voie électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) sous la référence publique « DTAM975-SIM-03-11 », après avoir installé les pré-requis techniques et avoir pris connaissance du manuel d'utilisation.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

* Le pouvoir adjudicateur souhaite la transmission des offres sous forme papier ;

* Les dossiers de candidatures transmis sur support papier ou sur un support physique électronique (CD-Rom formaté « Joliet »), le seront sous pli cacheté portant les mentions « Objet de la consultation : Port de Miquelon – Réfection de la poutre de couronnement du quai intérieur de la digue » et « Ne pas ouvrir », ils peuvent être remis contre récépissé à/au :

Direction des Territoires, de l'Alimentation et de la Mer

Accueil

Boulevard Constant Colmay – BP 4217

97500 Saint-Pierre

PROCÉDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Nom de l'organisme : Tribunal administratif de Saint-Pierre et Miquelon

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

* Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) ;

* Référé Contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché ou à défaut 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché. Toutefois ce référé n'est pas possible en cas de publication d'un avis d'intention de conclure le marché au moins 11 jours avant sa signature (article L551-13 à L551-23 et R551-1 à R551-9 du Code de Justice Administrative) ;

* Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative) ;

* Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT

AVIS À LA PUBLICATION : 08/04/11.

➤ Propos recueillis par Didier Gil

Accords d'entreprises

Une nouvelle approche

Après l'analyse d'un sondage dans les fonctions publiques, nous traitons cette semaine, avec la CFDT, des discussions sur les accords d'entreprises...

Au nom du Bureau de l'UI/CFDT/SPM, le secrétaire général adjoint, M. Philippe Guillaume, a bien voulu commenter pour nous les démarches de la CFDT en matière d'accords d'entreprises.

Écho : M. Guillaume, comment la CFDT peut-elle faire avancer le droit social dans l'entreprise ?

Ph. Guillaume : On pourrait se dire, faisons des conventions collectives locales où l'on regrouperait tous les corps de métiers et négocions ces dernières une ou deux fois dans l'année en fonction de l'évolution du coût de la vie. Hélas, la réalité est tout autre.

En premier lieu, tous les métiers ne sont pas superposables. En deuxième lieu, sur les grilles salariales, les employeurs, membres des organisations patronales, avaient la fâcheuse habitude de pratiquer la « *politique de la chaise vide* », évitant ainsi toute augmentation des salaires. Enfin les conventions collectives n'étant pas étendues, leurs applications ou non, étaient du bon vouloir de l'employeur...

Écho : D'où la décision de la CFDT d'agir en la matière cette année...

Ph. G. : Effectivement, cette année, la CFDT « *met le paquet* », si je puis dire, sur les accords d'entreprises afin de définir, entreprise par entreprise, le coût salarial et les conditions de travail. C'est un lourd travail que nous nous imposons, c'est pratiquement faire une convention collective spécifique à chaque entreprise.

Mais, c'est la seule façon de garantir aux salariés plus de droits et plus de salaires. Encore faut-il que les salariés de ces entreprises soient solidaires et unifiés autour



De gauche à droite : Bruno Detcheverry, directeur d'EDC/SNPM, Myriam Poirier et Sébastien Coste, délégués du personnel.

de nous. Une syndicalisation importante justifiant nos demandes d'accord et nos prétentions salariales est la garantie du succès.

Tout est une question de force. La mobilisation des salariés entraîne obligatoirement la force de l'organisation. Nous le voyons bien dans nos négociations : plus de syndiqués, plus de détermination... et plus de réussite !

Écho : Avez-vous un exemple à nous donner ?

Ph. G. : Nous négocions en ce moment avec EDC/SNPM à Miquelon. Bien qu'il soit trop tôt pour en tirer des conclusions, il faut signaler que la quasi-totalité des salariés est à la CFDT. L'employeur le sait et intègre cette syndicalisation forte dans ses rela-

tions avec notre Union Interprofessionnelle. Demain ce seront d'autres accords, dans les transports (aérien et maritime), le tourisme, les entreprises de l'agro-alimentaire ou dans les services de maintenance de réseaux qui verront le jour.

Écho : Une nouvelle approche pour la CFDT ?

Ph. G. : Effectivement, c'est pour nous une nouvelle approche qui résulte de deux facteurs principaux. Le premier est le 4^e Congrès de notre union locale en 2010 et les orientations qui y ont été prises. Le second, c'est l'élection de notre nouvelle Secrétaire générale, Madame Véronique Perrin, qui souhaite tout particulièrement faire évoluer le droit des travailleurs à Saint-Pierre et Miquelon. •

Direction Générale de l'Aviation Civile **Avis d'appel public à la concurrence**

NATURE DU MARCHÉ : Marché public de fournitures.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

POUVOIR ADJUDICATEUR

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Nom de l'organisme : État — MEDDTL — Direction Générale de l'Aviation Civile — Service de l'Aviation Civile de Saint-Pierre et Miquelon.

Point de contact : Monsieur le Chef du service de l'Aviation Civile de Saint-Pierre et Miquelon.

Adresse : Aéroport de Saint-Pierre Pointe-Blanche — BP 4265

Code postal : 97500 • Ville : Saint-Pierre et Miquelon

Téléphone : 05 08 41 18 00

Télécopieur : 05 08 41 18 18

Adresse du profil d'acheteur (URL) :

<http://www.marches-publics.gouv.fr>

OBJET DU MARCHÉ

Objet du marché :

Fourniture d'une embarcation destinée au SSLIA du service de l'Aviation Civile de Saint-Pierre et Miquelon.

Type de marché de fournitures : Achat

Classification CPV

Objet principal : 34513700-3

Lieu de livraison : Aéroport de Saint-Pierre Pointe-Blanche;

L'avis implique : un marché public.

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Fourniture d'un camion de déneigement destiné à la section Exploitation Aéroportuaire du Service de l'Aviation Civile Saint-Pierre et Miquelon.

La présente consultation concerne l'acquisition d'une embarcation choisie de type pneumatique à coque rigide en aluminium.

La forme de la coque et les équipements proposés devront être compatibles avec les conditions de navigation.

L'embarcation à acquérir devra satisfaire aux besoins suivants :

- transport de plates-formes de recueil pour 60 personnes;

- traction des plates-formes chargés de 60 personnes;

- vitesse à vide 42 nœuds.

Les équipements spécifiques suivants sont à prévoir :

- console de pilotage totalement équipée (volant, etc.);

- feux de navigation;

- arceau;

- réservoir intégré dans le plancher du bateau;

- deux moteurs obligatoires, compatibles avec les exigences de vitesse et la charge à tracter, comprenant toutes les commandes hydrauliques;

- plateformes de recueil pour 60 personnes;

- remorque.

Quantités :

Un bateau et la totalité de ses équipements.

Acceptation des variantes : Non

Prestations divisées en lots : Non

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

Cautionnement et garanties exigés :

* Retenue de garantie pouvant être remplacée par une garantie à première demande.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

* Origine du financement : Budget Général de la Direction Générale de l'Aviation Civile;

* Une avance sera accordée au titulaire selon les conditions fixées dans le cahier des charges;

* Les prix seront fermes;

* Les comptes seront réglés sous la forme de décomptes;

* Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 30 jours.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Nature de l'attributaire, le marché sera conclu :

- soit avec un prestataire unique;

- soit avec des prestataires groupés solidaires.

Chaque candidat ne pourra remettre, pour la présente consultation, qu'une seule offre en agissant en qualité soit de candidat individuel, soit de membre d'un groupement.

Autres conditions particulières :

* Il sera fait application de l'article 53 IV 1° du Code des Marchés Publics.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Situation juridique — références requises :

* Les documents et renseignements qui rendent recevables les candidatures en application des articles 43 et 44 du Code des Marchés Publics (CMP), à cet effet le candidat pourra utiliser le formulaire DC2 (ancien DC 5) téléchargeable sur le site <http://www.minefe.gouv.fr>;

* La forme juridique du candidat;

* En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire;

* Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché.

Capacité économique et financière — références requises :

* Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles.

Référence professionnelle et capacité technique — références requises :

La présentation d'une liste des principales fournitures de même type livrées au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Cette présentation pourra être accompagnée d'attestations de l'acheteur.

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci.

Marché non réservé à des ateliers protégés.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges.

PROCÉDURES

Type de procédure : Appel d'offres ouvert.

Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 26 mai 2011 à 16 h.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : 2011-02

Autres informations :

* Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que tous les documents de présentation associés;

* Unité monétaire utilisée, l'euro;

* À titre indicatif, la livraison de la fourniture est prévue pour le second semestre 2011.

* Il ne s'agit pas d'un marché à caractère périodique;

* Le marché ne s'inscrit pas dans un projet/programme financé par des fonds communautaires.

Modalités d'ouverture des offres :

* Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non

* L'ouverture des plis n'est pas publique.

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires :

* Le mode de retrait du dossier de consultation ne conditionne pas le choix du mode de transmission de l'offre;

* Les documents de la consultation pourront être

obtenus par voie électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) sous la référence publique « 2011-02 », après avoir installé les pré-requis techniques et avoir pris connaissance du manuel d'utilisation.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

* Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, par voie électronique ou sur support matériel, par le maître de l'ouvrage dans le délai fixé pour la remise des offres. Les autres documents sont retournés au candidat sans être ouverts;

* La copie de sauvegarde, prévue à l'article 56 du CMP, doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible « copie de sauvegarde ».

* Les candidatures ou les offres dans lesquelles un programme informatique malveillant serait détecté par le pouvoir adjudicateur ne feront pas l'objet d'une réparation, elles seront réputées n'avoir jamais été reçues.

* Le pouvoir adjudicateur souhaite la transmission des offres sous forme papier;

* Les offres transmises par échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) sous la référence publique « 2011-02 », le seront suivant les modalités précisées dans le règlement de la consultation.

PROCÉDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Nom de l'organisme : Tribunal Administratif de Saint-Pierre et Miquelon

Adresse : BP 4200

Code postal : 97500 • Ville : Saint-Pierre et Miquelon

Téléphone : 05 08 41 10 30

Télécopieur : 05 08 41 27 12

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

* Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative);

* Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L551-13 à L551-23 et R551-1 à R551-9 du Code de Justice Administrative);

* Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative);

* Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

À LA PUBLICATION : 11/04/2011

ADRESSES COMPLÉMENTAIRES

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Nom de l'organisme : Service de l'Aviation Civile de Saint-Pierre et Miquelon

Point de contact : M. le Chef de Service du SAC SPM

Adresse : Aérodrome de Saint-Pierre Pointe-Blanche

BP : 4265

Code postal : 97500 • Ville : Saint-Pierre et Miquelon

Adresse à laquelle les documents peuvent être obtenus :

Nom de l'organisme : Secrétariat du service de l'Aviation Civile de Saint-Pierre et Miquelon

Adresse : Aéroport de Saint-Pierre Pointe-Blanche — BP : 4265

Code postal : 97500 • Ville : Saint-Pierre et Miquelon

Téléphone : 05 08 41 18 00

Télécopieur : 05 08 41 18 18

Courriel : sacspsm@aviation-civile.gouv.fr

Hockey sur glace

Le bilan des championnats



© V. S.-P./J.-L. D.

Les hockeyeurs, les Seniors comme le Hockey Loisirs, viennent de mettre un terme à la saison 2010-2011, telle qu'elle a été réorganisée par la Ligue locale, en disputant les deux dernières mais nouvelles coupes (en un seul match) : celle de la Ville de Saint-Pierre, remportée par les Cougars, et celle de l'Écho des Caps Hebdo, remportée par les Vétérans (cf. notre édition de la semaine dernière). Voici donc venu le moment de dresser le bilan définitif de ces championnats qui se jouent sur plusieurs coupes. Pour les Seniors, les coupes ont été disputées en 2 matchs sur 3, le troisième étant obligatoirement joué pour le championnat. Pour le Hockey Loisirs, les demi-finales et les finales de chaque coupe ne comptaient pas pour le championnat.

[Seniors]

LES COUPES

- **Cougars** : Air Saint-Pierre – SPM Telecom – Jeunesse et Sports.
- **Missiles** : GIE – Marcel Dagort.

CLASSEMENT :

- 1^{er} **Missiles** : 18 points (9 victoires – 6 défaites).
- 2^e **Cougars** : 13 points (6 victoires – 1 nul – 8 défaites).

LE PODIUM DES POINTEURS

- 1^{er} : **Gaël Janil** avec 27 points (Cougars – 14 buts – 13 passes). 2^e : **Dimitri Artano**, 18 points (Cougars – 6 buts – 12 passes).
- 3^e : **Éric Guibert**, 12 points (Hockey Mineur – 10 buts – 2 passes).
- 4^e **ex æquo** :

- **Xavier Admond**, 10 points (Missiles – 8 buts – 2 passes).
- **Arnaud James**, 10 points (Missiles – 6 buts – 4 passes).
- **Olivier Champdoizeau**, 10 points (Missiles – 5 buts – 5 passes).

LES TROPHÉES INDIVIDUELS

- Meilleur Buteur : **Gaël Janil** (14 buts).
- Meilleur Pointeur : **Gaël Janil** (27 points – 14 buts – 13 passes).
- Le plus Fair-Play : **Jérôme Marie**.
- Meilleur Gardien : **Cédric Choï**.
- Meilleur Défenseur : **Dimitri Artano** et **David Arrossamena**.
- Meilleur Espoir : **Maxime Foliot**.

[Hockey Loisirs]

LES COUPES

- **Vétérans** : Allen-Mahé – De la Ligue – Michel Clément.
- **Étoiles Rouges** : Roger Hélène.

CLASSEMENT

- 1^{er} **Vétérans** 40 points (12 victoires – 2 nuls).
- 2^e **Jets** 26 points (5 victoires – 2 nuls – 7 défaites).
- 3^e **Étoiles Rouges** 26 points (5 victoires – 2 nuls – 7 défaites).

- 4^e **Cratshots** 25 points (4 victoires – 3 nuls – 7 défaites).
- N.B. : Bien qu'ayant les mêmes statistiques, Jets et Étoiles Rouges ont été départagés par les résultats de leurs rencontres directes : 3 victoires des premiers.

LE PODIUM DES MARQUEURS

- 1^{er} : **Jean-Guy Delage**, des Jets, avec 17 buts.
- 2^e : **Rémy Arrossamena**, des Vétérans, avec 16 buts.
- 3^e : **Daniel De Arburn**, des Vétérans, avec 15 buts.
- 4^e : **Jacky Tillard**, des Vétérans, avec 14 buts.

LES TROPHÉES INDIVIDUELS

- Meilleur Buteur : **Jean-Guy Delage** (17 buts).
- Le plus Fair-Play : **Claudio Detcheverry**.
- Meilleur Gardien : **Joani Capendeguy**.
- Meilleur Défenseur : **Yannick Drake**.

On nous permettra, pour finir, de remercier ici Gaël Janil qui, outre sa qualité de joueur, est resté fidèle au poste toute la saison pour nous transmettre les résultats et autres statistiques. • D. Gil

Chevilly-Larue

Jusqu'au 15 mai!



Notre photo : celle du rassemblement de septembre 2005, publiée dans l'Écho des Caps du 14 octobre suivant (n° 1025).

Nous vous l'avions annoncé dans notre édition du 10 décembre 2010 (n° 1233), et l'information vous a été confirmée dans un communiqué publié le 8 avril dernier, les « *Rencontres Saint-Pierraises et Miquelonnaises de Chevilly-Larue* », en Île-de-France, auront bien lieu les 25 et 26 juin 2011. **Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 mai 2011,** et il y a déjà de nombreux inscrits.

Le rassemblement se fera au **Séminaire des Missions, 12 rue du Père Mazurié, 94 669 Chevilly-Larue.** Nous en connaissons désormais quelques éléments du programme, ce dernier restant susceptible d'évoluer encore suivant l'ambiance et les demandes.

- **Samedi 25 juin :** arrivée à partir de 16 heures pour les personnes ayant choisi la formule avec couchage — dîner en commun à 19 heures — veillée (discussions, film, visite du parc) — retrait dans les chambres au gré de chacun (important : penser à apporter son linge de toilette).

- **Dimanche 26 juin :** petit-déjeuner à 8 heures 15 — visite du parc pour les arrivants du dimanche — messe à 11 heures pour les personnes souhaitant y assister — apéritif à 12 heures — repas de la rencontre — après-midi détente (discussions) — départ à 18 heures au plus tard, sauf pour ceux qui restent dîner et coucher.

- **Précision :** Les horaires des repas sont imposés par le Séminaire des Missions pour des questions d'horaire des personnels, ce qui paraît « *parfaitement compréhensible* » pour les organisateurs.

- **Les tarifs. Option 1** — Arrivée le samedi — dîner — chambre — petit-déjeuner — repas de la rencontre : 52,00 euros par personne. **Option 2** — Uniquement le repas de la rencontre : 22,00 euros par personne. **Option 3** — Couchage sur place le dimanche soir : 25,00 euros par personne.

Si vous êtes dans le coin à ces dates et que ça vous tente, pour tous renseignements comme pour les inscriptions, contactez au plus vite **M. et Mme Rascalou-Siosse** au **05 46 34 48 34** (répondeur permanent, n'hésitez pas à laisser votre message, on vous rappellera !). • D. Gil



Le mardi 28 avril à 20 heures 30

De Michel Leclerc, avec Jacques Gamblin, Sara Forestier et Jacques Boudet.

Scénario « *Bahia, jeune femme extravertie, se fait une haute idée de l'engagement politique puisqu'elle n'hésite pas à coucher avec ses ennemis pour les convertir à sa cause — ce qui peut faire beaucoup de monde vu qu'en gros, tous les gens de droite sont concernés. Jusqu'au jour où elle rencontre Arthur Martin, comme celui des cuisines. Elle se dit qu'avec un nom pareil, il est forcément un peu facho. Mais les noms sont fourbes et les apparences trompeuses...* »

La presse en parle Pour **20 minutes** : « *Comédie intelligente et vitaminée.* »

Voir la vie en grand... Après « *J'invente rien* » en 2006, Michel Leclerc le réalisateur nous revient au cinéma. « *Le nom des gens* » est encensé par la critique, doté d'un scénario qui fait mouche, récompensé par le César du meilleur scénario en février, et des acteurs merveilleux, Sara Forestier en tête. Pourtant, l'actrice n'était pas sur les rangs pour le rôle : « *nous avons écrit le personnage de Bahia comme une Marilyn arabe. Au départ, on cherchait donc une comédienne d'origine maghrébine. Quand on a rencontré Sara, bien qu'elle ne corresponde pas au personnage tel qu'on l'avait imaginé, nous avons compris immédiatement que c'était elle* ». L'actrice s'empare du rôle avec un réel plaisir, elle a d'ailleurs reçu le César de la meilleure actrice récemment. Son partenaire, Jacques Gamblin, n'est pas en reste et nous montre une nouvelle fois son talent de comédien. Un excellent couple de comédie. À noter aussi la présence d'un jeune acteur, un certain Lionel Jospin, qui joue son propre rôle. Pour découvrir « *un film incroyablement intelligent* », pour savourer une excellente comédie, s'amuser de tous les clichés de notre société et pour... **Voir la vie en grand.** • Cédric Lebaillly

Pharmacies de garde

du lundi 18 avril 9 h
au lundi 25 avril 9 h
Pharmacie CHFD
41 47 47

du lundi 25 avril 9 h
au lundi 2 mai 9 h
Pharmacie SPM
55 28 02

Numéros d'appels d'urgence

15
urgence médicale

17
gendarmerie

18
sapeurs-pompiers

Agenda des marées avril 2011

Les jours croissent de 1 heure 38

	BASSES MERS	PLEINES MERS
Samedi 23 — St Georges	07:42 19:36	01:39 14:01
Dimanche 24 Pâques — Souvenir des Déportés	08:37 20:32	02:32 14:55
Lundi 25 — St Marc — Lune : D. Quartier	09:44 21:45	03:30 15:56
Mardi 26 — Ste Alida	10:58 23:12	04:32 17:01
Mercredi 27 — Ste Zita	12:02	05:35 18:04
Jeudi 28 — Ste Valérie	00:24 12:52	06:34 18:59
Vendredi 29 — Ste Catherine de Sienne	01:18 13:32	07:25 19:48
Samedi 30 — St Robert	02:03 14:09	08:10 20:31

mai 2011

Les jours croissent de 1 heure 22

Dimanche 1^{er} Fête du travail	02:41 14:43	08:51 21:12
--	-------------	-------------

Cinéma

voir la vie en grand présente



Le jeudi 5 mai à 20 heures 30

De David Yates, avec Daniel Radcliff, Rupert Grint et Emma Watson.

Scénario « Le pouvoir de Voldemort s'étend. Celui-ci contrôle maintenant le Ministère de la Magie et Poudlard. Harry, Ron et Hermione décident de terminer le travail commencé par Dumbledore, et de retrouver les derniers Horcruxes pour vaincre le Seigneur des Ténèbres. Mais il reste bien peu d'espoir aux trois sorciers, qui doivent réussir à tout prix. »

La presse en parle Pour **La Croix** : « Effrayant, captivant, toujours aussi intelligent. »

Voir la vie en grand... Voilà enfin l'adaptation du dernier roman contant les aventures de Harry Potter. Septième roman qui donne lieu à deux films dont voici la première partie. Les spectateurs ont découvert, il y a déjà 10 ans, un tout jeune Harry Potter. Dans cette nouvelle aventure, Harry a grandi et mûri, on retrouve également tous les acteurs que l'on a aimé dans les précédentes aventures. Sur le plateau, David Yates était enchanté de leur travail : « En tant que réalisateur, c'était passionnant de discuter avec eux parce que parfois, j'avais l'impression que ce n'était pas avec l'acteur que je parlais mais avec le personnage lui-même ». Le réalisateur se montre une nouvelle fois à la hauteur de l'enjeu, et filme de façon plus réaliste et plus crue cette fresque dans laquelle les effets spéciaux magnifiquement rendus à l'écran donnent au film toute sa puissance. À noter que ce film vous sera présenté dans sa version BLU Ray, alors n'hésitez pas à venir savourer ces « reliques de la mort » dans les meilleures conditions que la technologie vous offre. Pour voir « Le plus sombre, le plus attendu des « Harry Potter », et certainement le plus passionnant » et pour... **Voir la vie en grand.** • Cédric Lebailly

sudoku

Problème n° 1250 • niveau : difficile

			8					9
				3				5 6
3		5	6				1	
	9	2						8
			7		8			
	4						5 3	
			1			2	9	7
2	3			8				
7					1			

Réponse du n° 1249

3	6	1	9	8	4	5	7	2
5	4	9	7	3	2	1	8	6
2	7	8	6	5	1	9	4	3
1	2	4	5	6	8	7	3	9
7	9	6	2	1	3	8	5	4
8	5	3	4	7	9	2	6	1
9	8	7	3	2	6	4	1	5
6	1	2	8	4	5	3	9	7
4	3	5	1	9	7	6	2	8

Règles du jeu :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne une seule fois par colonne et une seule fois par zone de neuf cases. Chaque zone de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par zones pour vous aider.

[Conseil Territorial Appel à candidatures]

Le CONSEIL TERRITORIAL lance un APPEL à CANDIDATURES en vue d'exercer les MISSIONS d'ASSISTANTS FAMILIAUX, d'ASSISTANTES FAMILIALES sur les COMMUNES de SAINT-PIERRE et de MIQUELON-LANGLADE

Les assistants familiaux accueillent à leur domicile des enfants, des adolescents ou des jeunes maîtres, protégés au titre de l'aide sociale à l'enfance, qui ne peuvent temporairement demeurer dans leur famille. L'assistant familial constitue, avec l'ensemble des personnes résidant à son domicile, une famille d'accueil.

Dans le cadre de ses missions, il assure auprès de l'enfant confié une permanence relationnelle, l'attention, les soins et la responsabilité éducative au quotidien. Il favorise son intégration au sein de la famille d'accueil et veille à ce qu'il y trouve sa place. Il l'aide à grandir, à trouver ou à retrouver un équilibre et à aller vers son autonomie. Il l'accompagne dans sa relation avec sa famille naturelle.

L'assistant familial est intégré, en qualité d'agent contractuel du Conseil Territorial, dans l'équipe territoriale chargée de la protection de l'enfance. Il bénéficie de la formation réglementaire et d'un accompagnement dans l'exercice de ses missions

Compte tenu de la spécificité du métier d'assistant familial, il faut, pour exercer cette profession, obtenir, après évaluation, un agrément délivré par le Président du Conseil Territorial.

Afin que toute personne intéressée puisse préalablement disposer de toutes les informations utiles et nécessaires à l'exercice de ce métier, le CONSEIL TERRITORIAL organise deux réunions d'information :

• **À SAINT-PIERRE** : le LUNDI 2 MAI 2011 à 14 HEURES

Salle de réunion du CONSEIL TERRITORIAL.

• **À MIQUELON-LANGLADE** : le MARDI 3 MAI 2011 à 14 HEURES

Salle de réunion du CONSEIL TERRITORIAL.

Les dossiers de demande d'agrément seront remis aux candidats au cours de ces réunions.

[Avis de changement de nom patronymique]

* **Monsieur Darius, Charles, Bernard ROUAULT** né à Saint-Pierre (97500) le 17 juin 1967 demeurant 25, Route de la Bellone, BP 1095, à Saint-Pierre agissant tant en son nom personnel qu'au nom de ses enfants mineurs (ROUAULT Julianne, Marie, Sarah, née le 19 août 2004 à Saint-Pierre (97500) et ROUAULT Jonah, Philippe, Martin né le 31 juillet 2009 à Saint-Pierre (97500)), dépose une requête auprès du Garde des Sceaux, à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de DE ARBURN. Pour insertion.

[DTAM SPM Consultation]

* **Le Conseil Territorial communique** : une consultation est lancée dans l'Archipel pour la fourniture d'une camionnette 4x4 destinée à l'atelier diesel du Parc des Mines à Saint-Pierre.

Les entreprises intéressées pourront se procurer le dossier à l'accueil de la Direction des Territoires, de l'Alimentation et de la Mer (Bd Constant Colmay) et à la subdivision de Miquelon, tous les jours ouvrables de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 (15 h 30 le vendredi). Les offres devront parvenir à l'accueil de la DTAM ou à la subdivision de Miquelon pour le **vendredi 29 avril 2011 à 12 h au plus tard**.

[PS SPM Communiqué]

* **La société « SPM Seafood » a déposé son bilan.**

L'heure n'est plus aux règlements de compte politiques, aux déclarations démagogiques. Il convient au plus vite de trouver une solution viable de reprise de cette entreprise en exploitant au mieux la ressource. La Fédération du Parti Socialiste estime que la Chambre de Commerce doit prendre la tête d'un groupe de réflexion afin de dépolitiser le contexte et trouver une solution de reprise cohérente avec la réalité de la situation en fonction des quotas disponibles et pêchés.

Pour la section du Parti Socialiste, pourquoi ne pas créer une nouvelle société Saint-Pierraise et Miquelonnaise s'appuyant sur des capitaux émanant de l'État qui ne doit pas se désengager des grandes entreprises locales, des particuliers et des Collectivités (ces dernières pour l'investissement productif) ? Même si par le passé, dans ce domaine, des expériences ont été malheureuses, c'est par l'engagement et la responsabilisation de tous que cette activité pourra reprendre et perdurer.

Il y va de la survie de l'activité de traitement du poisson à Saint-Pierre et Miquelon.

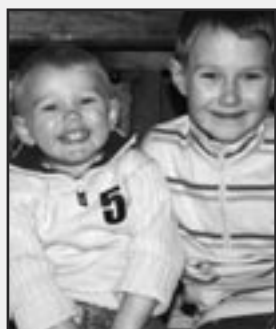
Il y va de la survie des ouvriers, des permanents comme des vacataires.

Il y va de la survie du métier de marin pêcheur.

Il y va aussi de la survie de tous les secteurs d'activités de l'Archipel du petit commerce à la construction.

Pour la Fédération du Parti Socialiste de SPM

Frédéric Beaumont, premier secrétaire



[Convivialité]

* Joyeux anniversaire, Alexandre, pour tes 2 ans, le 21 avril, de la part de ton grand frère et de toute la famille. Gros bisous !

[Saint-Pierre À vendre]

* **Maison**, 49 rue Amiral Muselier.
Tél. 41 93 71.

[Ville de Saint-Pierre]

Numéros utiles

* **Outre le numéro du standard** à utiliser durant les heures d'ouverture des bureaux, vous pouvez également joindre la Mairie de Saint-Pierre par télécopie. D'autres numéros peuvent aussi vous être utiles, notamment en cas d'urgence.

Mairie standard

41 10 50

Mairie télécopie

41 43 13

Pôle Voirie

55 80 65

Responsable du centre technique

55 80 64

Traitement des eaux

55 80 61

[Fourrière]

Service Fourrière

55 19 75

Journal édité par la Ville de Saint-Pierre

Site internet www.mairie-stpierre.fr

Fondateur Albert

Pen (Février 1982) **Directeur**

de la publication

et Éditorialiste Karine

Claireaux **Rédacteur en chef**

Didier Gil 05 08 41 10 91

Journaliste Jean-Louis Mahé

05 08 41 10 92 **Secrétaire**

de rédaction et Accueil

Clarisse Hacala 05 08 41 10 90

Infographistes Sébastien

Drake et Jean-Christophe L'Espagnol

05 08 41 10 95 **Impression**

Yannis Lepape 05 08 41 10 93 —

05 08 41 10 94 **Photographes**

Jean-Luc Drake (J.-L. D.)

jean-luc.drake@cheznoo.net

Jean-Christophe L'Espagnol

(J.-C. L'E.) jclespagnol@gmail.com

Dessins

d'actualité Benoît Germe

Pour nous joindre

L'Écho des Caps rue,

Georges Daguerre • BP 4213 •

97500 SPM • Tél. 05 08 41 10 90 •

Fax 05 08 41 49 33 **courriel**

echohebd@cheznoo.net

Tirage 3000 exemplaires

Commission paritaire

numéro 68511



À découvrir DANS NOS RAYONS...

**Demain, c'est bien aussi
Comment régler ses
affaires sans aucune
discipline personnelle**

Kathrin Passig

**Sascha Lobo
Éditions Anabet**

La procrastination est l'art de remettre au lendemain ce qui pourrait être fait le jour même. En 2010 a eu lieu la première journée mondiale consacrée à ce véritable art de vivre suivant ses goûts. Ni course à la rentabilité, ni éloge de la paresse, ce mode de vie ne

nécessite aucune organisation. À une époque où foisonnent les manuels de rentabilité à tout prix et dans tous les domaines, ce livre au ton humoristique vous donne des conseils pour adapter le monde extérieur à vos capacités dans votre vie personnelle ou professionnelle. •

**LEONARD COHEN
LIVE IN LONDON**

**Leonard Cohen
live in London**

**(Sony) 2010
DVD 2h 30**

Leonard Cohen est un auteur-compositeur-interprète de renommée internationale. Après 15 ans sans tournée dont 5 ans de retraite en tant que moine bouddhiste, ruiné par son agent, il reprend la route en 2008 à l'âge de 73 ans. Enregistré dans une salle de 22000 spectateurs à Londres, ce concert est un véritable enchantement. Cohen y interprète 25 chansons représentant 40 ans de carrière. Sa voix chaude et profonde, la beauté des textes et des arrangements, les chœurs, la musique, tout concourt à faire de ce spectacle de 2h30 un moment unique ! S'il y a une chose que vous ne pouvez remettre à plus tard c'est bien de regarder ce concert ! •

Rubrique animée par Josée Gautier



[partenaires de la semaine]

Le Centre Commercial Marcel DAEGERT
est fier d'être
partenaire de
l'Echo des Caps

La vie moins chère !

Tél. 41 05 00

CIA. BALLANTINE'S whisky
BALLANTINE'S 12 ans
48,83 euros le litre.

Couleur : Miel doré intense.
Nez : Douceur de miel, une influence majeure du chêne et de la vanille.
Bouche : Complexe, floral, douceur du miel et du chêne, parfaitement équilibré. Crémeux.
Finale : Rafraîchissante. Idéal en apéritif.

CIA, 7 rue Albert Briand - 41 47 97.
L'abus d'alcool est mauvais pour la santé.

ALLIANCE EUROPE SA

Votre Transporteur Maritime entre l'Europe, St Pierre et Miquelon et le reste du monde

Une équipe de professionnels à votre Service depuis plus de 30 ans

TRANSITAIRE-COMMISSIONNAIRE DE TRANSPORT

Agence de St Pierre :
Tel : 05 08 41 09 20
Fax : 05 08 41 22 87

Agence du Havre :
Tel : 02 35 20 53 53
Fax : 02 35 20 53 84

Le Mandarin
Cuisine Asiatique

du mardi au samedi **41 27 77**
de 12 h à 14 h et de 19 h 30 à 21 h 30.

22, rue du Général Leclerc
www.wix.com/lemandarin975/restau

TMSI.AV

C'est aussi, au départ de l'Europe, un service maritime régulier : en groupage (dry), conteneurs complets, ROAD et cargaisons hors-normes.

Vos contacts privilégiés :

SAINTE-PIERRE
Service Clients
Patricia
Tél : 0 508 410 678
Email : transportm@gmail.com
Fax : 0 508 410 679

FRANCE
Dév. Clients
Sandrine
Mobile : 0 612 033 194
Email : sgm.pro3@gmail.com
Fax : 0 244 843 508

➤ Vie municipale

Sur l'agenda du Maire Rencontre avec Monsieur Valibhay



Le Maire, M^{me} Karine Claireaux, et ses Adjointes ont reçu en Mairie mercredi 13 avril dernier, M. Amiraly Valibhay, Responsable du projet de construction de la nouvelle centrale EDF. La rencontre a permis à Monsieur Valibhay de « faire un point d'étape sur le projet, d'évoquer le comité de suivi mis en place dans le cadre des travaux de terrassement qui vont débiter ainsi que la venue de la Direction des services insulaires et de la Direction de la Communication qui seront présents dans l'Archipel lors du lancement officiel du chantier le mardi 10 mai », nous a précisé Madame le Maire. • J.-L. Mahé

➤ Vie municipale

Collecte des déchets ménagers Un peu plus de civisme !

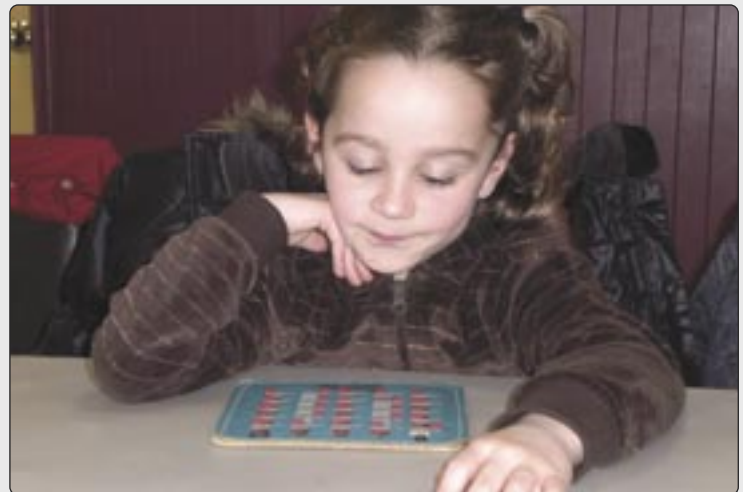


Le travail des éboueurs chargés de ramasser chaque semaine des tonnes de déchets est un travail physique pénible. Leur mission devient encore plus difficile quand il faut collecter des sacs éventrés par des animaux errants, pire encore, quand des propriétaires peu scrupuleux remplissent leurs sacs-poubelles jusqu'à l'éclatement d'excréments d'animaux parce qu'ils ne nettoient leurs parcs à chiens que tous les... six mois ! Ces déchets, qui n'ont rien de « ménagers », sont tolérés mais doivent être correctement emballés.

Un peu plus de jugeote, de compréhension, de respect tout simplement, témoigneraient de notre considération à l'endroit de ceux qui, quelles que soient les conditions météo, accomplissent un boulot qui fait rarement rêver dans les cours d'école ! • J.-L. Mahé

➤ Club Lions Avenir

Le BINGO de Pâques Ce samedi à l'ASIA à 14 heures



Un après-midi sympathique et ludique, c'est ce que réservent les Membres du Club Lions Avenir aux enfants âgés de 7 à 12 ans ! En effet, ce samedi 23 avril, au local de l'ASIA, à partir de 14 heures, le Club organise son BINGO de Pâques. Outre le goûter qui sera offert, de très nombreux lots seront mis en jeu pour les futurs gagnants. L'ouverture des portes aura lieu dès 13h45. Attention, le nombre de places est limité ! Bonne chance à tous ! • J.-L. Mahé